

Promotion :	2017-2019	FICHE D'EVALUATION D'UNE EPREUVE DU 2^{ème} GROUPE	ETABLISSEMENT :
BTSA AP	Spécialité <i>Aménagements Paysagers</i>		LEGTPA Marie Durand de Nîmes-Rodilhan

Modules, capacités et disciplines concernés par l'épreuve	EPREUVE : E5												Coefficient : 3					
	Déroulement des modules concernés																	
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars.	Avril
M51	E51.1 E51.2																	
M55	E52																	


CALENDRIER DES CONTROLES CERTIFICATIFS

C5 : Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site en vue des décisions d'aménagement.

C9 : Participer au processus d'élaboration d'un projet d'aménagement paysager.

N° de l'évaluation certificative	Libellé des capacités visées	Type de situation d'évaluation et durée Support prévu	Disciplines et nom de l'enseignant	Coef.
E51	Situation 1 C5.1 : Prendre en compte les éléments de contexte géographique, historique, social, économique et culturel du site en vue de l'intervention. C5.3 : Mobiliser les instruments réglementaires s'appliquant au site. C5.4 : Analyser la demande du commanditaire C9.1 : Effectuer le diagnostic d'un espace à aménager ou à gérer	ORAL individuel 20 min (5 min oral – 15 min questions) sur production individuelle (0,75)	STAE, HG, ESC, SESG MEISSELLE	1.5
	Situation 2 C5.2 : Prendre en compte les caractéristiques écologiques du site en vue des décisions d'action et de gestion C9.1 : Effectuer le diagnostic d'un espace à aménager ou à gérer	PRATIQUE 1 heure + écrit 30 min (0,75)	STA et BIO/ ECOLOGIE AMAURY DAUMIN	

Date et signature du Président Adjoint :

18/01/18


Promotion :	2017-2019		FICHE D'ÉVALUATION D'UNE ÉPREUVE DU 2^{ème} GROUPE	ETABLISSEMENT :
B TSA AP	Spécialité	<i>Aménagements Paysagers</i>		LEGTPA Marie Durand de Nîmes-Rodilhan

N° de l'évaluation certificative	Libellé des capacités visées	Type de situation d'évaluation et durée Support prévu	Disciplines et nom de l'enseignant	Coef.
E52	<p>C9. Participer au processus d'élaboration d'un projet d'aménagement paysage</p> <p>C9.2. S'approprier le cahier des charges d'un aménagement</p> <p>C9.3. Vérifier l'adéquation du projet au site et à la demande</p> <p>C9.4. Traduire par des propositions (plans, esquisses, croquis), une démarche de conception intégrant l'ensemble des choix minéraux et végétaux pour un aménagement simple</p> <p>C9.5. Préparer les plans et coupes techniques nécessaires à l'exécution des différentes phases du chantier à partir du projet d'aménagement paysager élaboré par un concepteur</p> <p>C9.6. Communiquer et justifier le projet, ses choix végétaux et minéraux et son coût estimatif auprès du client</p>	<p>ORAL individuel 25 min sur production en groupe</p> <p>(Technique et outils de communication informatique et graphique)</p>	<p>STAE, TIM</p> <p>MEISSELLE MERLIER</p>	1,5

Date et signature du Président Adjoint:

18/01/18 